



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 février 2003
Français
Original: anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria

Note verbale datée du 27 janvier 2003, adressée au Président du Comité par la Mission permanente de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria et a l'honneur de l'informer que le Conseil des ministres de la République de Chypre a approuvé, le 5 avril 2001, la mise en oeuvre immédiate de toutes les initiatives voulues pour appliquer pleinement les mesures imposées par la résolution 1343 (2001).

